

ELLE S'OCCUPERA DE LA MAINTENANCE

# TGV : les détails de la joint-venture créée par l'ONCF et la SNCF

■ Le capital de 22 MDH est réparti entre l'ONCF et la SNCF à concurrence de 60% et 40% ■ Le chiffre d'affaires devrait dépasser 122 MDH en 2030.

C'est l'une des annonces phares faites en marge de la récente visite du Président français François Hollande au Maroc : l'atelier de maintenance du TGV à Tanger est opérationnel. SM Mohammed VI et son hôte ont en effet procédé à son inauguration officielle le 19 septembre. Cette inauguration a surtout braqué les projecteurs sur la société de gestion de l'atelier créée en janvier dernier par l'Office national des chemins de fer (ONCF) et son partenaire français la SNCF. Dénommée La Société marocaine de maintenance des rames à

grande vitesse (SMMRGV), cette structure portant le statut de SA est dotée d'un capital initial de 22 MDH réparti entre les deux associées à raison de 60% pour la partie marocaine et 40% pour la partie française. L'objectif de ce partenariat est de capitaliser sur l'expertise de la SNCF, de contribuer à assurer, de façon durable, une exploitation fiable et régulière des trains à grande vitesse et permettre à l'ONCF de monter progressivement en compétence dans ce domaine. En d'autres termes, l'ONCF veut profiter de son rapprochement de la SNCF pour

développer ses propres compétences en matière de maintenance des rames à grande vitesse.

## Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires prévu est de 7%

Dans le décret du chef du gouvernement autorisant l'office à s'engager dans ce partenariat, on assigne surtout à cette joint-venture l'objectif de «réaliser de bonnes performances et fixer une tarification plus compétitive». Cela témoigne donc de la volonté de la partie marocaine d'assurer un minimum de maîtrise des charges liées à l'exploitation du TGV, à tra-

vers notamment la maîtrise des coûts. Tout de même, la SMMRGV affiche un business plan assez ambitieux pour les quinze années à venir. Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires prévu est de 7% par an d'ici 2030 et le bénéfice annuel moyen de 2,5 MDH. En tout donc, le chiffre d'affaires devrait passer de 11 MDH, dès la première année, à 122 millions en 2030. D'ailleurs, la SNCF avait annoncé dans un communiqué qu'elle allait signer un «contrat de prestations d'un montant de 90 millions d'euros» avec la joint-venture. Les prestations prévues dans ce contrat portent

sur la réparation des pièces, l'assistance technique et les prestations d'ingénierie de maintenance et de transport des pièces entre la France et Tanger. L'accord comprend également la formation du personnel de la Société marocaine de maintenance par une vingtaine d'agents de la SNCF. En dehors des 640 MDH débloqués par l'ONCF pour la construction du centre, la société devrait investir 78 MDH. Cet investissement sera financé à hauteur de 22 MDH sur fonds propres et 39 millions par crédit. Le reliquat de 17 MDH sera apporté par les actionnaires ■ **Y.T.**